



Passeport pour enfant mineur

Par **anniemyll**, le **25/05/2010** à **16:45**

Bonjour,
Je suis séparée du papa de mon enfant et je dois partir en Suède le 28/06/2010.
Nous avons eu un enfant il y a deux mois et je dois faire son passeport.
Le papa refuse de donner son autorisation uniquement pour se venger de notre séparation.
Je suis de nationalité Suédoise et le papa né en Algérie Oran et il a la nationalité Française.
Notre fille est née en France et nous l'avons reconnue tous les deux. Elle porte le nom de son père.
Pouvez-vous me donner une réponse rapide afin de faire les démarches au plus vite.
Je vous remercie infiniment de votre aide.
Sincères salutations
Annelie Myllymäki

Par **aliren27**, le **26/05/2010** à **12:23**

bonjour,
qui a la garde de la petite fille ? Si c'est vous et que c'est officiel, vous pouvez demander le passeport de votre fille sans demander l'accord du père. Sur les formulaires il y a bien de noter : les parents, ou celui qui en a la garde officielle.
Revenez vers moi pour la suite.
Cordialement
Aline